



mairie de Clamart

Clamart, le 3 décembre 2009

LE MAIRE

Monsieur Patrick DEVEDJIAN
Président du Conseil général
des Hauts-de-Seine
167-177, avenue Joliot-Curie
92013 NANTERRE Cedex

Signature

Monsieur le Président,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation du Collège des Petits Ponts, à Clamart, qui se situe sous une ligne électrique à très haute tension.

Depuis quelques jours, l'Office Nationale des Forêts mène pour le compte de la société RTE (Réseau de Transport d'Electricité) une opération scandaleuse d'abattage de plusieurs centaines d'arbres dans le parc forestier de Clamart, dans le but de sécuriser l'installation électrique.

Cette saignée de 60 mètres de large sur plusieurs kilomètres de long a fortement choqué les habitants qui se sont rapidement et massivement mobilisés pour s'élever contre cette atteinte à l'environnement et réclamer de nouveau l'enfouissement de la ligne à très haute tension.

Depuis 2002, je suis régulièrement intervenu auprès de l'Etat et de la société EDF pour que soient entrepris ces indispensables travaux d'enfouissement de lignes inesthétiques et dangereuses, qui longent notre bois et surplombent le Collège des Petits Ponts, l'hôpital Béclère et de nombreuses habitations.

En 2006, une pétition avait recueilli plusieurs centaines de signatures et grâce à l'appui du Sous-préfet d'Antony, une étude de faisabilité avait été menée, faisant apparaître le coût des travaux estimé, pour la partie Clamart, à 14 millions d'euros.

J'avais, à cette époque, sollicité vainement votre prédécesseur, l'actuel Président de la République, afin que le Département participe au financement de ce projet. Vous êtes en effet propriétaire du Collège des Petits Ponts, établissement que vous avez d'ailleurs reconstruit en 1997, sans tenir compte du danger que représentaient pour la santé des enfants les lignes électriques au-dessus de leurs têtes.

Je regrette que le Conseiller général du haut Clamart n'ait pas soutenu il y a 3 ans cette demande d'enfouissement destinée à préserver la sécurité des collégiens.

Toute correspondance
doit être adressée
à Monsieur le Maire

Hôtel de ville
Place Maurice Gunsbourg
92141 Clamart Cedex
Tél. : 01 46 62 35 35
e-mail : mairie@clamart.fr
www.clamart.fr

.../...

Aujourd'hui, je vous sollicite de nouveau afin que le Département puisse, en lien avec l'Etat et la société RTE, participer au montage financier de cette opération d'enfouissement des lignes à très haute tension. Il m'apparaît en effet parfaitement légitime que votre institution assume la part de responsabilité qui lui incombe en raison de la présence d'un collège dans cette zone dangereuse.

J'ai d'ores et déjà alerté Monsieur le Sous-Préfet et le Directeur de la société RTE sur la nécessité de réaliser dans les meilleurs délais ces travaux.

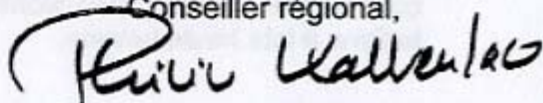
Les Clamartois sont très fortement mobilisés pour obtenir l'enfouissement de ces lignes électriques et une pétition vient d'être lancée par les Conseils de Quartier.

Persuadé que vous serez sensible aux problèmes de sécurité que provoquent auprès des collégiens ces lignes inesthétiques et dangereuses, je sais pouvoir compter sur votre sens des responsabilités pour que le Département prenne toute sa place dans cette opération.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Cordialement

Le Maire,
Conseiller régional,



Philippe KALTENBACH